

AVIS DE CONCOURS – 2027 FILIÈRE TECHNIQUE – CATÉGORIE C

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA
PETITE COURONNE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
(CIG PC)

co-organisent

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES DES ÉPREUVES	PÉRIODE D'INSCRIPTION (1)
AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL Ouvert pour 889 postes dans les spécialités suivantes : - bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers - espaces verts, espaces naturels - environnement, hygiène - logistique, sécurité - mécanique, électromécanique - restauration - technique de communication	<u>EXTERNE</u> Ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplôme sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologué au moins au niveau V (certification européenne niveau 3) ou d'une qualification reconnue comme équivalente(2) ou pouvant bénéficier d'une dérogation(3).	Epreuves écrites d'admissibilité : Jeudi 28 janvier 2027 Epreuve orale obligatoire d'admission : A partir du Lundi 26 avril 2027	Inscription en ligne : du 1 ^{er} septembre 2026 au 7 octobre 2026 inclus Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé : Jeudi 15 octobre 2026
	<u>INTERNE</u> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, à la date de clôture des inscriptions (soit le jeudi 15 octobre 2026) justifiant au 1 ^{er} janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.		
	<u>3ÈME CONCOURS SUR ÉPREUVES</u> Ouvert aux candidats justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est ouvert le concours (soit le 1 ^{er} janvier 2027), de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs des mandats mentionnés à l'article L.325-7 du code général de la fonction publique (membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou de responsable, y compris bénévole, d'une association (membre du bureau). La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article L.212-1 du code général de la fonction publique soient prises en compte pour l'accès à ce concours. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation seront comptabilisées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.		

(2) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CIG Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription.

(3) Dérogations : pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs de haut niveau.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Spécialités	Concours Externe	Concours Interne	Troisième Concours	Total
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	261	166	47	474
Espaces verts, espaces naturels	69	44	13	125
Environnement, hygiène	24	15	5	44
Logistique et sécurité	40	25	7	72
Mécanique, électromécanique	15	10	3	28
Restauration	64	41	12	117
Technique de Communication	16	10	3	29
Total	489	311	90	889

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr

ou : www.cigversailles.fr – « Travailler dans la FPT » – « les concours » – « les concours et examens professionnels de la FPT »
Rubrique : « vous souhaitez » - sous-dossier : « Vous inscrire à un concours ou un examen professionnel »
ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau - 78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.